

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville..... 8 fr. LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

RÉCLAMES..... 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

SEMAINE

EN FRANCE Les discussions à la Chambre. -

L'impôt sur le revenu. - La loi de réunion. - La paix religieuse La Chambre vit d'interpellations et de questions. C'est d'abord la mévente des vins qui amènent les députés du Midi Languedocien à s'accuser de toutes sortes de méfaits à l'occasion de certaines grâces accordées aux fraudeurs. Et dès lors, le Palais-Bourbon s'emplit de déclamations furibondes contre les corrompus. Mais pendant ce temps les cau-

ses profondes du mécontentement des populations vinicoles sont oubliées. Mieux vaudrait étudier sérieusement la situation et dire nettement la vérité aux | fectif réduit de moitié. agriculteurs.

trains qui amène le ministre des travaux publics à proclamer en longues phrases l'incurie de certaines compagnies de chemins de fer. En fait, le but de M. Barthou est de peser sur le Sénat par un vote nouveau de la Chambre qui échéance.

Dans le pays, c'est le projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Caillaux qui préoccupe les esprits. Les conservateurs tournent et retournent les dispositions conseillées par le ministre pour atteindre les grosses fortunes et ils entament une campagne méthodique et tenacepour ruiner la loi avant la discussion.

Et il faut bien dire que les partisans du projet semblent moins tenaces et comptent beaucoup trop sur le bloc radical des Chambres.

Au Sénat l'entente s'est faite entre le gouvernement et la majorité sur la loi de réunion et elle s'est faite surtout au détriment des socialistes qui tenaient beaucoup à la liberté des réunions « à toute heure»; ces mots ont été supprimés du projet qui a été voté dès lors sans difficulté.

De telle sorte qu'il apparait nettement que cette loi est une concession nouvelle à l'Eglise dont ne profiteront même pas les républicains. Que dira la Chambre en présence d'un texte aussi rètréci ?

La paix religieuse continue de donner ses résultats les meilleurs : églises ouvertes aux fidèles sans que le moindre tumulte s'y fasse et prêtres libres d'y exercer les fonctions cultuelles en toute indépendance.

Pendant ce temps les contrats dorment dans les cartons desévêchés et des mairies. On dit que le pape s'en tient à la lettre de l'épiscopat et ne veut de concessions ni sur l'unanimité, ni sur l'engagement personnel des prêtres à faire des réparations aux édifices, ni sur la désignation personnelle du curé. Et il accepterait, encore moins dit-on, la clause d'après laquelle un ancien congréganiste ou bien un prêtre étranger ne pourrait être intronisé dans une cure de France.

Attendons avec patience le résultat des réflexions pontificales.

女女 A L'ETRANGER

Les élections en Russie La Douma est élue ou du moins on connaît 420 résultats sur 520 de l'élection au 3º degré. Or, le pourcentage qui ne peut plus être sensiblement modifie, est le suivant :

60 0/0 pour les partis de gauche; 30 0,0 pour les partis de droite; et 10 0/0 pour une catégorie de députés nationalistes qui peuvent aller soit à droite, soit à gauche.

Dans les gauches, il semble que ce sera le parti des cadets ou constitutionnelsdémocrates qui aura la plus grande influence, et cela parce qu'il est homogène. Mais en fait, il arrive moins nombreux qu'à l'ancienne assemblée.

LE FURETEUR.

LA NOUVELLE DOUMA

Les élections générales en Russie ont confirmé les premières prévisions basées sur le résultat du scrutin de

Sans être aussi avancée que la première Douma, la seconde assemblée parlementaire russe sera animée d'un large souffle démocratique, et l'opinion socialiste y occupera une place importante.

La droite monarchiste et les modérés qui, aux yeux de M. Stolypine, devaient constituer le parti gouvernemental, ne figurent qu'à l'état de minorité impuissante : c'est à peine s'ils atteignent, dans le pourcentage des partis, la proportion de 30 0/0.

Sans doute les constitutionnels-démocrates, c'est-à-dire les K. D. dont l'influence fut dominante sur la première Douma ont vu cette fois leur ef-

Mais les sièges perdus par eux Puis c'est la question du retard des | n'ont pas été gagnés par les partis gouvernementaux; c'est l'extrêmegauche qui en a profité, et ce résultat est dû à la nouvelle tactique adoptée par les partis socialistes qui avaient recommandé l'abstention à leurs partisans lors des précédentes élections entraîne le rachat de l'Ouest à brève | et qui, cette fois, ont déployé dans la lutte électorale la même ardeur que les autres partis.

> nels-démocrates constituent encore le groupement le plus compact, le plus homogène de la nouvelle Douma; et cet avantage est pour eux d'autant plus précieux que les partis de gaunombre de petites chapelles rivales qui éprouveront sans doute quelque peine à se mettre d'accord.

En outre les K. D. ont jusqu'à ce jour lié partie avec les représentants des nationalités non-russes qui aspirent à l'autonomie et dont ils ont promis d'appuyer les revendications.

Or ces derniers disposent d'une cinquantaine de voix : et c'est là un appoint non négligeable pour la constitution d'une majorité.

Un fait est donc dès maintenant acquis, c'est que le gouvernement ne pourra dégager dans la Chambre une majorité qu'à la condition de s'entendre avec les constitutionnels-dé-

A quelles conditions s'établira cet accord? Sur quelles bases se fera cette entente?

C'est là le problème politique qui domine la situation parlementaire en Russie.

De la solution qui y sera donnée va dépendre le sort de la Douma auquel se rattachent si étroitement les destinées de la Russie.

On prétend que les démocratesconstitutionnels seraient assez disposés à s'aboucher avec le gouvernement et qu'au besoin ils consentiraient à sacrifier quelques points de leur programme pour rentrer en grâce auprès de M. Stolypine.

En tout cas, si l'on s'en rapporte aux déclarations de l'un de leurs chefs, M. Milionkow, ils seraient fermement résolus, malgré les persécutions et les tracasseries dont ils ont été l'objet depuis le fameux manifeste de Viborg, à se maintenir sur un terrain strictement constitutionnel.

Quant au gouvernement, il ferait preuve, semble-t-il, d'une grave imprudence en négligeant l'occasion qui s'offre à lui de faire un loyal essai du régime constitutionnel.

Il ne peut pas méconnaître, en effet, la puissance de l'opinion publique qui réclame des réformes profondes dans l'organisation administrative et sociale de la Russie.

Si tous les partis sont divisés entre eux, ils sont, a l'exception de la droite, au moins d'accord sur un point, c'est que l'ancien ordre de choses doit faire place à un regime nouveau.

La Russie est lasse et excédée de l'arbitraire qu'elle subit depuis si longtemps et dont la consolait autrefois le prestige d'invincibilité qui s'attachait à l'empire.

Une nouvelle dissolution de la Douma porterait un coup fatal au crédit dont jouit encore le pouvoir impérial.

Elle ferait surtout le jeu des partis extrêmes qui jamais ne désarmeront et qui verraient leurs rangs grossis de tous les mécontents des autres partis.

Quelle sécurité que donne au gouvernement impérial la fidélité de l'armée, elle ne saurait remplacer la confiance de la nation ni suppléer à sa désaffection.

Car, suivant le mot connu de Bismarck, « on peut tout faire avec des

baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. > La Russie s'est mise debout? On ne la recouchera pas par la force dans le

tombeau.

(Union Républicaine de la Marne)

Chambre des Députés

Séance du 28 février 1907 PRÉSIDENCE DE M. RABIER VICE-PRÉSIDENT

La Chambre vote divers projets d'intérêts locaux, et adopte deux projets de résolution de M. Bourrat tendant à l'abaissement du tarif des douanes en faveur des vins français en Angleterre et à l'abaissement des tarifs de transport sur les vins, céréales et farines.

M. Henry Cochin pose une question à M. le président du Conseil sur la sécuri-Quoi qu'il en soit, les constitution- té dans les campagnes et dans les villes. Il parle de la terreur répandue parmi les populations par les bandes d'apaches, d'assassins qui opèrent régulièrement sans que la police puisse les pincer.

M. Cochin demande l'organisation che sont divisés en un assez grand d'une police locale et régionale assez forte pour exercer une répression.

M. Georges Berry parle de la sécurité dans les rues de Paris; M. Monservin parle des apaches de Rodez.

M. Clemenceau répond aux divers interpellateurs. Il expose le projet du gouvernement relatif à la réorganisation de la police, car il y a longtemps que le gouvernement a reconnu la nécessité de procéder à cette réorganisation.

M. Clemenceau indique les principaux points de ce projet pour l'exécution duquel il demandera à la Chambre des crédits.

La discussion est close; l'ordre du jour pur et simple est voté à l'unanimité. La Chambre discute ensuite l'élection de la Réunion.

M. Carnaud combat l'élection de M. Gasparin ; mais après discussion la Chambre par 304 voix contre 143 valide l'élection.

Et la séance est levée.

Séance du 1er mars 1907. PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Maujan demande le renvoi dans leurs foyers des réservistes du Mans, où sévissent des épidemies. M. Chéron promet de prendre bonne note de cette de-

La Chambre discute ensuite les interpellations sur le repos hebdomadaire.

M. Georges Berry combat le repos collectif du dimanche et il réclame l'amnistie pour les commerçants condamnés pour infraction à cette loi.

M. Lafferre interpelle sur les décisions divergentes des préfets.

M. Beauregard pose une question au ministre de l'intérieur sur l'incident de Montpelier où M. Leroy-Beaulieu a été blessé d'un coup de revolver.

Et la séance est levée.

EN RUSSIE

La santé de M. Reymond

Le bruit qui avait couru de la mort de l'ingénieur français M. Reymond, est inexact; on apprend de la meilleure source que l'état de M. Reymond s'est amélioré sensiblement.

L'attentat avorté de Tsarkoïe-Selo

On confirme avec de nouveaux détails, la nouvelle de la découverte hier soir d'une bombe sur la voie fer. rée privée de Tsarkoïe-Selo et que cette bombe constituait un engin des plus dangereux, d'une force suffisante dans lequel se trouvait le grand-duc Nicolas.

L'engin était de forme cylindrique d'une longuenr de huit pouces trois quarts et épais de cinq pouces un quart. Ainsi qu'on l'a dit; elle contenait trois livres de dynamite et de plus vingt-huit capsules de fulminate.

Le train portant le grand-duc Nicolas a été dirigé sur une autre ligne, le grand duc est rentré à Tsarkoïe-Selo le soir même.

L'individu qui a posé la bombe est un jeune homme à l'air intelligent, il portait un uniforme de 1er bataillon des chemins de fer qui accompagnait ordinairement le train. Il résista énergiquement à M. Mikulowsky, conducteur en chef du train. auquel il arracha son revolver et s'étant dégagé, il prit la fuite.

On suppose que le criminel appartient au personnel de la ligne.

De hauts personnages qui devaient se rendre à Tsarkoïe-Selo ont ajourné leur départ.

Suivant des renseignements officiels le criminel pénétra dans la gare de Tsarkoïe-Selo à l'aide d'une fausse clé, posa la bombe sur les rails avant le départ du grand-duc Nicolas.

Les élections

La ville de Lodz a élu à la Douma le candidat du comité national polonais. En tout, la Pologne a élu 34 Polonais; les anciennes provinces polonaises de Lithuanie, de Volhynie et de Podolie ont élu 12 Polonais; de sorte qu'à la prochaine Douma il y aura un total de 46 Polonais.

Le Ministère est viable

Le Cri de Paris l'avait annoncé dans une interview publiée sous ce titre: « Le ministère est-il viable ? » et qui, nous pouvons bien le dire maintenant, était une conversation avec M. Briand.

- Si Clemenceau domine ses nerfs, disait notre interlocuteur, s'il n'écoute pas ce que ses ennemis et les nôtres viennent lui dire à l'oreille...

M. Clemenceau a dominé ses nerfs et le Ministère a obtenu une majorité formidable.

Le ministre de l'instruction publique nous avait dit, en outre, en parlant de l'incertitude de la situation : - Nous pouvons en avoir pour

trois jours ou pour trois ans. C'est la seconde alternative qui a le plus de chance de se réaliser.

Il reste à retenir de cette journée mémorable, l'agitation singulière qui l'a précédée. A toute heure du jour, un mot venu on ne sait d'où était apporté dans les couloirs de la Chambre et aussitôt on entrait en effervescence. et le « parti républicain », comme disent ces messieurs, accueillait les informations les plus saugrenues. démission de l'un, démission de l'autre, et même cette idée baroque des deux ministres en désaccord, venant exposer contradictoirement leur systême devant la Chambre, et lui disant, choisissez!

Tel un maître d'hôtel glissant à l'oreille du convive, au moment du potage: « Santé ou tapioca? »

Ce n'est pas là une belle preuve de sang-froid. Nous savons bien que les espérances des aspirants ministres étaient pour beaucoup dans cet état d'esprit, mais il nous semble qu'ils se trompent s'ils s'imaginent que cette facon de troubler l'eau doive leur y faciliter la pêche.

Il y a à retenir encore, de cette journée, la nouvelle affirmation du talent de M. Briand, qui s'est montré encore supérieur à lui-même.

L'éloquence la plus entraînante, la finesse la plus aiguë, la simplicité, la dialectique la plus solide au service du bon sens le plus sûr, voilà les qualités qui font de ce ministre un grand orateur, en attendant qu'on dise peutêtre qu'il est un grand ministre.

En l'écoutant, on se sentait impitoyablement pénétré de cette idée, si simple et pourtant si rare, que le meilleur moyen d'avoir raison est pour détruire complètement le train | encore d'avoir pour soi la raison.

INFORMATIONS

L'impôt sur le revenu

La commission de législation fiscale a terminé l'examen de la cédule des bénéfices agricoles; elle a supprimé l'article 42 qui, en ce qui concerne le métayage, imposait le propriétaire et l'expoitant par un rôle collectif et les déclarait solidairement débiteur de l'impôt ; elle a remplacé cet article par une disposition indiquant que, dans le cas de métayage, le propriétaire serait imposé à la cédule des revenus de la propriété non bâtie pour la portion de fruit correspondante à la rente du sol et pour le reste, si le contrat lui attribue une part de produit supérieure à la moitié, à la cédule des bénéfices agricoles.

La commission a ensuite abordé la cédule des revenus commerciaux et industriels dont elle a commencé la discussion générale.

Les Associations de fonctionnaires

Dans leur réunion de ce matin, les ministres se sont bornés à arrêter les principes gènéraux du projet réglant le statut des fonctionnaires. L'idée directrice de ce projet consiste à attribueraux fonctionnaires, dans des conditions à déterminer, le droit de s'associer en vue de la défense de leurs intérêts. Toutefois, le droit de grève est formellement dénié aux fonctionnai-

Le Conseil a chargé quatre de ses membres: MM. Guyot-Dessaigne, Briand, Barthou et Caillaux, de procéder à une revision de certains des articles du projet. C'est le résultat de e travail de revision qui sera soumis mardi au Conseil.

Autour de la séparation

A la suite d'une entente intervenue entre le gouvernement de la République et le Cabinet de Vienne, l'ambassade d'Autriche-Hongrie, agissant au nom du saint siège, a pris possession jeudi, à une heure et demie del 'aprèsmidi, des archives de l'ancienne nonciature à Paris.

Il a été procédé à cette opération en présence de deux délégués désignés à cet effet, M. le comte Mémes, conseiller d'ambassade d'Autriche-Hongrie, et M. Gavarry, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des affaires étrangères. M. Beauregard, indiqué par l'ambassade d'Autriche-Hongrie comme chargé de ce mandat par le saint siège, a pris la charge de l'immeuble autrefois occupé par la nonciature.

L'Association de la Presse française Une décision du Comité

Dans son assemblée générale annuelle, le comité général des Associations de la presse française a voté la résolulion suivante:

« Pour éviter toute confusion avec un groupement récent qui a pris le titre d'Association genérale des publicistes français, le comilé général des Associations de la presse française, comprenant le Syndicat de la presse parisienne, l'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains français, l'Association des journalistes parisiens, l'Association et Syndicat de la presse républicaine départementale, l'Association de la presse monarchique et catholilique des départements, l'Association de la presse départementale plébiscitaire, rappelle qu'il a seul qualité pour représenter l'ensemble de la presse française dans ses rapports avec les pouvoirs publics, les grandes administrations et la presse étrangère.»

Le comité général a ensuite constitué son bureau comme suit pour l'année 1907 : Président, M. Jean Dupuy; vice-présidents, MM. A. Ranc. Alfred Mézière, Gustave Dubar, de Godleski, Merrou et de Nalèche; secrétaire genéral, M. Ferdinand Réal ; trésorier, M. Robert Charlie; secrétaires, MM. Mario Sermet, Ernest Baudouin, Paul Boutros, Maurice Schwob.

Le vote des femmes

Le groupe des Droits de la femme a décidé d'adhérer à un groupement qui organisera des conférences périodiques sous le nom de « Conférences Maria Deraisme ». Le groupe doit étudier dans sa prochaine séance une proposition concernant le vote politique des femmes.

A l'unanimité le groupe a décidé de saisir la Chambre des deux vœux communiqué par le Conseil national des femmes; l'un de ces vœux relatif à l'éligibilité au conseil des prud'hommes ; l'autre tend à donner une réprésentation plus étendue aux femmes dans le conseil supérieur du tra-

M. Bénazet a été chargé de transformer ces vœux en proposition de

La lutte contre le cancer

L'organe officiel de l'académie de médecine hongroise publie un mémoire sensationnel au sujet d'un nouveau traitement du cancer. Le docteur Frantz Hauer, un chirurgien, traitait des malades du cancer, et tous les remèdes hémostatiques qu'il avait employés n'avaient produit aucun bon résultat. Aussi le docteur dés cida-t-il d'essayer des injections souscutanées, de gélatine, préconisées par un journal médical. Le premier effet fut de déterminer une forte fièvre, telle que le docteur Hauer craignit des complications sérieuses. Peu de temps après cependant la fièvre disparut, et l'hémorragie s'arrêtait.

Encouragé par ce résultat, le médecin continua les injections et bientôt il se rendit compte que ses malades allaient sensiblement mieux. Les plaies prirent un aspect plus net; les douleurs diminuèrent ou disparurent tout à fait, et le poids des malades augmenta d'une façon étonnante. Dans un cas de cancer, la tumeur guérit complètement. Dans sept autres, la guérison fut presque complète. Il ne subsista que des traces sans importance. Enfin, dans cinq cas sur quarante, les injections ne produisirent aucun effet appréciable.

L'expérience continue. De l'avis des autorités médicales, il paraît probable que les recherches pour la guérison du cancer vont prendre de ce fait une tournure tout à fait inattendue.

Petites Nouvelles

Une compagnie hambourgeoise de navigation a commandé à une maison de Belfast un navire, dont les dimensions dépasseront celles des plus grands transatlantiques.

- Le gouvernement américain a commandé à l'aéronaute Stevens un ballon capable de supporter un poids de mille kilos. Le gouvernement utilisera ce ballon pour procéder à des expériences dans l'emploi de bombes et de matières explosibles.

- Le grand conseil du canton de Berne vient de décider que l'indemnité de ses membres sera portée de 7 francs à 10 francs par jour.

- La cour d'assises de la Seine a condamné jeudi à la peine de mort le nommé Amiot (Georges-Frédéric) qui à Paris, le 8 septembre dernier, assassina pour la voler une dame Lucas âgée de 60 ans.

- Le roi d'Angleterre quittera Londres lundi pour se rendre à Biarritz où il séjournera un mois environ.

MOTS DE LA FIN

Un homme étant mort subitement, il fallut prévenir sa femme. La mission était délicate et demandait beaucoup de tact. Quelqu'un dit:

- Fiez-vous à moi, je vous promets

de m'y prendre bien.

Arrivé à la maison du défunt, le porteur de la triste nouvelle apercoit à la fenêtre, prenant tranquillement l'air, celle qu'il devait prévenir.

Il l'interpelle immédiatement. - Eh! bonjour, Mme Vve Telle. - Comment, veuve? Je ne suis pas veuve. Alors, l'autre, d'un air finaud : - Combien voulez-yous parier que

si ?

La classe de 1903

Le général Picquart vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à l'envoi en congé comme soutiens de famille d'un certain nombre d'hommes de troupes de la classe 1903.

Aux termes de l'article 66 de la loi de finances du 30 janvier 1907, il est prescrit que, à partir du 1er mars le ministre de la guerre sera autorisé à renvoyer dans leurs foyers les soldats de la classe 1903 désignés comme soutiens de familles par les commissions Le gouvernement avait vu clair, il régimentaires, et ce jusqu'à concurrence de 60/0 du contingent de la classe 1903.

En conséquence, les sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats non rengagés appartenant, à la classe de 1903 et ayant accompli deux années dé service, qui désireront obtenir leur renvoi en congé comme soutiens de famille, devront adresser à leur chef de corps le plutôt possible un dossier comprenant les pièces suivantes : 1º état de services ; 2º relevé des punitions; 3° certificat attestant que l'intéressé a une instruction militaire suffisante: 4° relevé des contributions de famille et avis motivé du conseil municipal; 6º procès-verbal d'enquête de la gendarmerie; 7º avis du préfet; 8º demande de l'intéressé.

Parmi ces demandes, les chefs de corps examineront particulièrement celles qui ont été présentées et instruites antérieurement et auxquelles il n'a pu être donné satisfaction, faute d'un nombre suffisant de congés mis à la disposition des corps, ainsi que les demandes de militaires appartenant à une famille de cinq enfants vivants ou ayant un père sexagénaire. Illeur donner ont à mérite égal un rang de préférence.

Après avoir procédé au classement de ces demandes par ordre de mérite, les chefs de corps prononceront les envois en congé dans la proportion de 6 0/0 du contingent de la classe 1903. Le 6 0/0 doit être calculé non sur l'effectif présent au 1er mars 1907, mais sur l'effectif global de la classe de

Cet effectif figure, pour chaque corps de troupe, dans la circulaire de répartition du 3 octobre 1904 (déduction faite dunombre des ajournés de la classe 1902 qui y sont compris).

Lorsqu'un corps de troupe aura reçu un contingent inférieur à 10 hommes appartenant à la classe 1903, il pourra être accordé cinq congés de soutiens de famille pour 80 hommes, quatre pour 60, trois pour 50, deux pour 30 et un pour 20 ou moins de 20. Ne seront pas compris dans la proportion de 60/0 du contingent, les envois en congés accordés en vertu de l'arrêté du 24 mai 1905 (hommes mariés soutiens de famille comptant deux ans de présence sous les drapeaux qui continueront à être prononcés sans limitation de nombre).

Les envois en congé prévus par le présent arrêt devront être prononcés dans le plus bref délai possible à partir du ler mars 1907.

Les généraux commandant les corps d'armée adresseront au ministre, direction de l'infanterie, bureau de recrutement, le 1er mai 1907 auplus tard des états numériques des militaires envoyés en congé par application du présent arrêté.

CAHORS

Les Contrats Cultuels

La rupture des négociations du Vatican avec le gouvernement français dissipe les craintes qu'éprouvaient certaines municipalités à l'idée de signer les fameux contrats de location et de jouissance.

Pas de signature, pas de contrat, avions-nous toujours dit : le curé libre dans l'église ouverte aux fidèles: et c'était assez.

Au fait, le nombre des maires qui ont signé le contrat imposé par l'épiscopat est peu élevé.

Les maires se souciaient peu de prendre des engagements qui n'étaient, somme toute, qu'une contrefaçon de Concordat.

Et puis le clergé était trop exigeant. Il voulait avoir la jouissance gratuite

des églises et des presbytères. On reconnait bien là le système de l'Eglise : avoir tous les profits et lais-

ser les charges aux autres. Le gouvernement ne s'est pas lais-

sé faire : il accordait bien la jouissance gratuite des églises, mais il voulait qu'au moins les locataires en assurassent l'entretien et les répara-

Jusque là l'accord pouvait être possible, sans préjudice également de la location des presbytères.

Mais il y avait un point sur lequel il était difficile de s'entendre avec l'épiscopat.

Ce point fut la cause de la rupture. Le gouvernement exigeait que dans le contrat, fut insérée la clause sui-

vante: « les évêques ne devront nommer que des prêtres français ».

Or, l'épiscopat a jeté les hauts cris, non pas comme on pourrait le supposer, au sujet de la clause elle-même, mais contre l'idée contenue dans cette clause.

Les évêques ont pris un air indigné, et ont déclaré que c'était une injure qui leur était jetée gratuitement.

Et pourtant! Si leur bonne foi était évidente, c'est-à-dire s'ils avaient eu l'intention de ne nommer jamais de prêtres étrangers, en quoi cette clause pouvait-elle exciter leur colère? - péché capital.

avait touché juste. Avant peu, si cette clause n'avait pas été insérée dans le contrat et si le contrat avait été signé, nous aurions vu les moines espagnols et italiens, les membres des congrégations dissoutes rentrer en France et occuper les paroisses des divers diocèses.

Et du reste, cette indignation de l'épiscopat français paraît procéder d'un esprit bien singulier.

Comment les évêques peuvent-ils considérer comme une injure la clause leur interdisant la nomination en France de prêtres étrangers?

Est-ce qu'eux-mèmes ne sont pas nommés par un italien, Pie X? Est-ce que ce n'est pas un Espagnol, Merry del Val, qui tient les ficelles du Vatican ? Est-ce que la plupart des cardinaux ne sont pas étrangers?

Que ce soit prudence ou méssance à 'égard des évêques de Rome — puisqu'aujourd'hui les évêques de France ne sont pas reconnus par le gouvernement Français - on ne peut que se réjouir de la rupture des pourparlers avec le Vatican.

La situation reste plus nette: les maires de nos communes ont beau jeu contre les agitateurs.

L'Eglise reste ouverte à tous les exercices du culte; sans condition, sans contrainte d'aucune espèce, le desservant peut célébrer les offices religieux, les fidèles peuvent fréquenter comme auparavant l'Eglise.

Si le culte n'a pas lieu, c'est que le prêtre ne voudra pas le célébrer. Est-ce de la persécution, cela ?

LOUIS BONNET.

Bonne Ecole!

Les votes émis par le député des cléricaux de l'arrondissement de Cahors, au sujet des déclarations du gouvernement sur les affaires religieuses, sont sans doute passés inaperçus de la plupart de nos confrères, ses amis et soutiens.

Rien dans leurs colonnes à ce sujet : ou ils approuvent eux-mêmes la tactique de leur protégé, ou il n'osent la blâmer.

Et cependant, c'est dur pour eux de voir leur élu « s'encanailler » et précipiter la crise religieuse.

Ils attendent peut-être une meilleure occasion pour mieux faire sentir au députê de tous les curés de l'arrondissement leur dépit et leur colère-Attendons.

Mais ceux de nos confrères qui jouent aux tranche-montagnes et qui semblent toujours se tenir à califourchon sur les principes, qu'attendentils, eux aussi?

Telle la feuille de la rue des Ecoles; là, en première page s'étalent des entrefilets élogieux à l'adresse du gouvernement; la page tournée on lit les éloges des rénégats Béral, Rey et tout naturellement de leur protégé M. Bourdin.

Or tous trois sont, on peut le dire sanstrop risquer un démenti, hostiles au gouvernement.

Comprenne qui pourra: c'est en effet aussi difficile que de comprendre les votes du député clérical de l'arrondissement de Cahors.

Mais ne fallait-il pas s'y attendre? Décidément, M. Rey a fait école.

HIGH BUT TO THE PROPERTY OF TH L'impôt sur le Revenu ETW. MALVY TO ALL

Nous avons déjà rendu compte de l'intervention de M. Malvy, député de Gourdon, dans la préparation de la loi de l'impôt sur le revenu.

La Commission de législation fiscale dont cet excellent représentant fait partie a commencé depuis quelques jours l'examen du projet de loi sur cet impôt, déposé par le gouverne-

Nous sommes heureux d'apprendre que en vue de défendre les petits propriétaires fonciers dont les intérêts ne lui paraissent pas suffisamment ménagés par le projet à l'étude, l'excellent député de Gourdon a appelé tout particulièremen l'attention de ses collègues sur deux points dont la modification, dans le sens qu'il a indiqué, serait très heureuse pour les

agriculteurs. Premier point. - M. Malvy a vivement insisté pour que l'on étende aux petits propriétaires fonciers trop faiblement dégrevés par le projet de M.

tout impôt, jusqu'à la concurrence de 1,250 francs, le revenu des salariés de toutes catégories des fonctionnaires et des personnes se livrant à l'exercice des professions libérales.

N'est-il pas équitable, en effet, de n'admettre qu'une règle commune ? Pourquoi favoriser à des degrès différents des travailleurs tout aussi dignes d'intérêts les uns que les au-

La Commission, frappée de la justice de ces observations, décida tout d'abord de renvoyer à une séance ultérieure l'examen plus approfondi de cette première question; mais nous apprenons sur l'heure qu'elle a adopté le texte de l'amendement de M. Malvy. conçu dans les termes sui-

Article 16. — Remplacer cet article par la disposition suivante : « Tout propriétaire foncier ayant moins de 1.250 francs de revenu net sera exempt d'impôt et chacun ne sera taxé que pour la partie de ses revenus

excédant cette somme. » Deuxième point. - A propos de la cédule des petits propriétaires fonciers, M. Malvy fit remarquer à ses collègues que, dans l'estimation des revenus de cette catégorie de contribuables, on ne tenait aucun compte des charges dont les biens pouvaient être grevés, en sorte que dans bien des cas, les propriétaires paieraient pour des revenus fictifs. Il demanda donc que la déclaration exigée des propriétaires quant à la contenace de leur biens-fonds, comportat la certification des créances hypothécaires et chirographaires, car il est évident que l'intérêt de ces créances doit, en bonne justice, être déduit du revenu fon-

En présence de ces observations, dont les membres de la commission reconnurent le bien-fondê, il fut convenu d'abord qu'on procéderait à la rédaction d'un texte précis pour le moment où le ministre dés finances ferait connaître quelles seraient les conséquences ficales de la modification proposée. Mais la commission décida ensuite que, sans plus attendre on proposerait la deduction de l'intérêt des dettes hypothécaires et chirographaires. Ainsi satisfaction a été donnée à l'excellent député de Gourdon, auquel nous sommes heureux d'adresser, au nom des petits, les vifs remerciements qu'il mérite.

MAIGRE CHÈRE

La Revue Religieuse de Cahors publie aujourd'hui l'avis snivant :

« A raison des circonstances actuel-» les, aucune invitation ne sera faite » le soir à l'occasion de la visite pas-

» torale. « On ne servira jamais plus de » deux plats de viande, ni au dîner, » ni au souper. »

M. Laurans a compris que ses visites dans les diverses paroisses coûtaient cher aux desservants : il veut que leurs dépenses soient réduites au strict nécessaire, malgré que deux plats de viande permettent déjà

de faire un bon repas. Jugez-en d'aprèsce menu ... pos-

sible: Potage Tapioca Entrées variées Saumon sauce mayonnaise Filet de bœuf financière Macaroni au gratin Goujons fricassés Poularde du Mans rôtie Pièces montées Pompadour Dessert assorti Vins: Cahors, Bourgogne Champagne, Café, Liqueurs

Deux plats de viande qui seraient aussi bien accompagnés, composeraient, on le voit, de bons repas du-Laurans.

rant cette tournée pastorale à M. Il ne sera pas trop à plaindre: mais comment cela se passait-il avant

la durété des circonstances catuelles ?... quandil y avait trois ou quatre plats de viande... et une suite appropriée!!! priée !!! priée !!! B. Db 410. COLUMN SAME MANAGED UIT OF

Conférence

La Société de Libre-pensée «Science et Raison » organise une grande conférence publique et contradictoire qui aura lieu au théâtre de Cahors.

Nous en ferons connaître ultérieurement la date.

Commission Départementale Séance du 28 Février 1907.

La Commission départementale s'est réunie jeudi soir à 2 heures dans une des salles de la Préfecture.

Etaient présents: MM. Longpuech, Couderc, Peyrichou et Relhié, Secrétaire.

Absents: MM. Iscard, Malvy et Laparra excusés. M. le Préset assiste à la séance. M. Longpuech préside en l'absence

de M. Iscard, Président. La Commission a statué sur les affaires suivantes: Relevé des mandats émis en janvier

1907. Acte est donné. Montcuq. - Ecole Supérieure de

Caillaux, la mesure qui exempte de | filles. Réfection du matériel scolaire et du matériel de chauffage.

La Commission n'accorde pas de subvention pour les écoles supérieu-

Carayac. — Reparation à la maison d'école. Accordé 30 francs.

Crèzes. - chemins vicinaux ordinaires Nº 1. Classement. Adopté.

Saillac. — Chemin vicinal ordinaire Nº 5. Avant-projet. Approuvé. Déclaration d'utilité publique.

Laramière. - Chemin vicinal ordinaire Nº 8. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Lebreil. — Chemin vicinal ordinaire N. 3. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Emprunt départemental de 77.433 fr. pour les chemins vicinaux. La Commission autorise M. le Préfet à passer le contrat entre le département et la caisse des retraites pour la vieillesse.

M. le Préfet informe la Commission que le crédit alloué par le Conseil Général est insuffisant pour faire face aux dépenses nécessitées pour les vieillards infirmes et incurables et et demande à prendre la somme nécessaire sur le crédît de 2.000 francs pour secours d'extrème misère, sauf réintégration de la somme prélevée lors du vote de nouveaux fonds pour les vieillards, infirmes et incurables.

La Commission donne acte à M. le Préfet de cette communication et lui

donne son approbation, Travaux communaux. Subventions aux communes, virement de crédit.

La Commission Départementale, sur la demande de M. le Préfet prend acte de l'inventaire du mobilier de la Préfecture, qui a été exécuté à l'arrivée de M. le Préfet, par M. l'architecte départemental et un membre de la Commission départementale.

Concert de l'Orphéon AO ON, AN COOR

Nous rappelons qu'à la soirée de ce soir sera chantée la remarquable chanson locale « Yo qu'un Coou » dont la musique est de notre excellent compatriote et ami M. Maurice Breil et les paroles de M. Lescale, conseiller de préfecture.

Cette œuvre qui sera interprêtée avecorchestreetchœurobtiendranous en sommes certain le légitime succés qu'elle mérite.

Yo qu'un Coou est en vente chéz M. Girma libraire éditeur à Cahors.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies vient d'être modifié, en ce sens qu'au lieu de s'adresser au bureau de police, le client pourra se rendre directement à la pharmacie qui, chaque semaine sera désignée :

Pour le dimanche 3 mars la pharmacie de service sera: la PHARMA-CIE LAFFON, RUE FÈNELON.

Foire du 1er Mars 1907 La foire du 1er mars 1907 a été assez importante.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants : Bœufs gras de 34 à 36 fr. les 50 kilos.

Attelages de 550 à 1000 fr. la paire. Bouvillons de 400 à 550 fr. la paire. Porcs gras de 65 à 70 fr. les 50 kilos poids vif.

Porcelets de 25 à 40 fr. fr. la pièce. Moutons gras 0 fr. 90 le klio. Agneaux 1 fr. le kilo. Brebis pour l'élevage de 28 à 35 fr.

Halle. - Blé en vente 200 hecto. vendus 80, prix moyen 19 fr. l'hecto-

Maïs en vente 50 hecto. Vendus 45, prix moyen 14 fr. 50 l'hecto. Pommes de terre 5 fr. les 80 litres.

Marché. - Volailles grasses 0,90 à fr. le 1/2 kilo.

Poulets 1 fr. 10 le 1/2 kilo. Dindes 0,70 le 1/2 kilo; lapins privés 0,50 le 1/2 kilo; œufs 0,85 la dou-Truffes 8 fr. le 1/2 kilo. no tomano

le, 3.

ÉTAT CIVIL DE LAVILLE DE CANGES Du 23 février 1 mars au 1907 Maissances all ab ons

Ayot Marcelle-Jeanne-Pierrette, rue St-James, 15. Mercadier Lucien-Marie-Pierre, rue St-Barthélemy, 4. Desplats Henri-Marcel, rue des Bou-

levards, 3. Tugler Jeanne-Marie-Rose-Henriette, rue du Lycée, 25. Dujols Justin-Edouard, rue de la Hal-

Publication de Mariage Florence Pierre, lieutenant an 138me d'infanterie et Besse Marie-Jeanne,

Bénech Véronique-Lucie, veuve Denè-

gre, s. p., 60 ans, rue St-Barthéfit appeler le médecin qui constata quel-Batut Paul, soldat au 7º de ligne, 22

ques contusions chez le premier, sans gravité; tandis que Grousserie portait à ans, célibataire, Hospice. la tête une plaie profonde qui pouvait Masbou Marguerite-Lucie-Rosalie, avoir les plus fâcheuses conséquences. s. p., 15 ans, célibataire, boulevard Le cas ne devait pas tarder à arriver. Gambetta, 105. Ne tenant aucun compte des recom-

chemin.

sance.

Miquel Marie-Joséphine, s. p., 61 ans, mandations de son médecin, il commit celibataire, rue du Pont-Neuf, 12. Labre Auguste, propriétaire, 81 ans, encore l'imprudence de se rendre à Cacélibataire, rue St-Urcisse, 12.

The state of the s

Mercadier Marie dite Anastasie, s. p.,

78 ans, célibataire, Hospice. Pradal Marie dite Marguerite, s. p. célibataire, 67 ans, impasse Bessiè-

Paris, 1er mars, 1 h. 27 s.

La flotte japonaise

développement considérable de la

flotte japonaise qui comprend ac-

Les opinions de Merry del Val

Le cardinal Merry del Val

interrogé croit que l'agitation

religieuse en France forcera le

gouvernement à rétablir la paix

Paris, 2 mars, 9 h. 12 m.

M. Leroy-Beaulieu

Des dépêches de Montpellier

annoncent que 3 arrestations ont

été opérées à la suite de l'atten-

tat contre M. Leroy-Beaulieu,

candidat aux élections législati-

ves, qui fut blessé vendredi au

cours d'une réunion d'un coup de

Dementi

M. Castillo interviewé à Madrid

dément qu'il doive quitter l'am-

Après Algésiras

L'accord franco-espagnol relatif à

la police du Maroc a été communiqué

au gouvernement anglais. Il sera pu-

Protestation papale

M. Merry del Val a informé les am-

bassadeurs étrangers que le Vatican

va adresser une protestation aux

puissances contre la saisie des pa-

Arrondissement de Cahora

Mercuès

cuès. - Les vieux Républicains se sont

réunis dernièrement dans le but de for-

mer un comité d'action et de défense

Le Comité prend pour titre : l'Avant-

Garde Radicale Socialiste de Mercuès.

Il adhère au programme du Comité de la

Le siège et les réunions se tiendront

La cotisation est fixée à un franc par

Le Comité a pour but de propager les

Tous ceux qui le composent sont

idées Radicales et Radicales Socialistes.

d'anciens lutteurs de la bonne cause :

ils adressent un pressant appel à ceux

que la marche en avant n'effraie pas,

de s'unir à eux pour former un groupe

compact, pour soutenir et défendre le

drapeau de la République démocratique

Le Président, Jargeau Auguste; le

Vice-Président, Delpech Jean ; le Trè-

sorier, Delpech Léon ; le Secrétaire,

Montcléra

Terrible accident de bicyclette. -

Le nommé Grousserie fils, âgé de vingt

et un ans, du village de Junies, faisait

un de ces derniers dimanches, le trajet

en bicyclette, de chez lui au chef-lieu de

la commune, pendant que les habitants

Arrivé au haut de la côte de Farges, à

l'endroit où la descente est des plus ra-

pides, notre jeune cycliste voulut descen-dre la côte à une allure qui prit en un

clin d'œil des proportions désordonnées,

quand tout à toup, sans avoir eu même le

temps de dire gare, il vint buter dans

le dos d'un paysan du même village qu'il

lança à plusieurs mètres dans le fosse de

la route, à ce moment, le choc, vu la vi-

tesse acquise, avait dû être si fort et si

terrible, que notre imprudent fut proje-

té pas dessus de sa victime à cinq ou six

mètres devant lui, où il vint s'abattre, à

son tour, comme une masse, la tête la

première, au milieu de la chaussée du

Les personnes présentes, au moment

de l'accident, s'empressèrent de porter

secours et, grâce aux soins empressés

qui furent prodigués au malheureux, on

parvint à lui faire reprendre connais-

Conduit chez lui avec sa victime, on

dans une salle de la Mairie de Mercuès.

an. Il adhère au Comité d'arrondisse-

Comité Radical Socialiste de Mer-

AGENCE FOURNIER.

piers du cardinal Montagnini.

tuellement 170 bâtiments.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

L'attentat contre

bassade de Paris.

blié prochainement.

Républicaine.

rue de Valois.

ment de Cahors.

Artigue J. Baptiste.

se rendaient à la messe.

religieuse.

revolver.

Une dépêche de Tokio signale le

Dumeaux Marie, s. p., célibataire, 76 ans, Hospice. Andral François, 20 jours, Hospice.

Télégrammes reçus hier :

Lalbenque

cette fois le médecin déclina tout espoir

de le sauver sans avoir recours à une

opération, avec l'aide d'autres médecins,

n'ayant pas voulu lui-même en assumer

Les dernières nouvelles qui nous par-

viennent nous apprennent que ses jours

seul toutes les responsabilités.

sont en danger.

Comité radical. - Le Comité républicain radical de Lalbenque se réunira dimanche 3 mars à 3 heures de l'après-

Fêtes des 4, 5 et 6 mai 1907. — Les jeunes gens de la ville de Lalbenque se sont reunis le dimanche 20 février 1907, au café de l'Industrie, à l'effet d'élire un comité pour l'organisation des fêtes locales des 4, 5 et 6 mai prochain.

A l'unanimité ont été élus: Président d'honneur, M. Guilhem, maire; président, M. Albert Guilhem; vice-président, M. Marius Parra; secrétaire, M. Camille Védaillac; commissaires: MM. Joseph Bonestier, Albert

Miquel. Membres du Comité: MM. Pierre Del-tal, François Delteil, Charles Guilhem. Auguste Fournié, Joseph Cubaynes, Paul Lestrade, Joseph Boissy, Robert Baul, Frédéric Theil, Antonin Bach.

Après avoir discuté sur les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter dans l'organisation de ces fêtes et des fêtes futures, on a décidé de se réunir le troisième dimanche de mars pour en fixer le programme.

La foire. — Favorisée par une belle journée digne du printemps, la foire du mardi, 26 février, a été des plus imporportantes, grace aussi à l'approvisionnement de tous les marchés.

Voici les cours: Boufs pour attelage, 500 paires, vendus 300 fr., 600 fr. et 900 fr.

Veaux, vendus à raison de 1 fr. à 1 fr. 10 le kilo. Moutons, environ 800, vendus 600, de 18 à 30 fr., soit de 1 fr. à 1 fr. 10 le kilo.

Porcelets, de 25 à 40 fr., suivant grosseur, et à raison de 70 à 75 centimes le Volaille, de 2 fr. à 2 fr. 50 le kilo. Œufs, 0 fr. 90 à 1 fr. la douzaine. Truffes, de 15 à 16 fr. le kilo. Pommes de terre, 7 fr. l'hectolitre.

Blé, 19 à 20 fr.; avoine, 10 fr. 50 à 11 fr; maïs, 16 fr.; luzerne, 10 fr. 50.

St-Pantaleon Comité radical. - Réunis en séance extraordinaire, les membres du Comité ont voté l'adresse suivante :

« Les membres du Comité radical de St-Pantaléon adressent à M. Chapron, Préfet du Lot, leurs meilleurs souhaits de bienvenue, l'assurent de leur entier dévouement à la République démocratique et sociale, et comptent sur son bienveillant concours pour abattre la réaction toujours menaçante dans la commune ».

Cette adresse a été immédiatement transmise à M. le Préfet par les soins de M. le Président.

Moulinbessou

Chien enragé. - Mercredi, un chien dui presentant tou rage a parcouru notre commune; malheureusement il a fait une victime en mordant cruellement la jeune Bach, âgée

de 8 ans, fille du forgeron. La pauvre enfant après avoir reçu des soins immédiats, a été le soir même envoyée à l'institut Pasteur pour suivre le traitement antirabique.

Quant au chien, il a poursuivi sa course folle et n'a pu être rattrapé.

Masséries

Exploits de Nomades. -- Vol de chaudrons. - Ainsi que nous l'annoncions jeudi, dans la nuit du 25 au 26 février, on a volé au préjudice de six habitants des Masseries, six chaudrons en cuivre qu'on évalue à une somme de 150 fr. au minimun. Ces ustensiles demeurent ordinairement dans la cour de l'habitation et servent aux multiples usages journaliers des ménagères. On attribue ce larcin à une troupe nomade, qu'un homme de l'endroit revenant de la foire de Cajarc, a rencontrée sur la route entre Bouziès et les Masséries; il était minuit lorsqu'il est arrivé chezlui et il a vu le chaudron qui précisément lui fit défaut le matin à son lever. Pareil fait se produisait, il y a une quinzaine de jours à Tour-de-Faure.

Plainte a été portée à la gendarmerie. De tout temps ces bandes nomades ont été la terreur des campagnes; sous prétexte de faire un commerce ou de fabriques d'articles de vannerie, ou autres, ils sont de vrais chevaillés d'industrie, tantôt ce sont des volailles, des lapins, voire même des chats qui paient leur tribut à leur voracité; tantôt de draps de lit, couvertures, linge de toute sorte ou menus outil; qui manquent après leur passage; tantôt des légumes ou autres récoltes qu'ils vont prendre en plein champ et enfin comme le cas échéant, des ustensiles de toute sorte.

Pour la sécurité publique, il faudraiten venir à une solution radicale: l'interdiction absolue de circuler sur le territoire français.

Nous savons que ces individus, sous l'égide d'une patente pour une profession qu'ils exercent pour la frime, sont a couvert vis-à-vis de la force publique, mais puisque leurs moyens d'existence sont bien connus, dame justice n'a qu'à lancer ses foudres.

De ces parasites fainéants, audacieux, mendiants et voleurs, la société n'a que faire : elle devra tôt ou tard s'en débar-

Lauzès. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche.

- Les vétérans des armées de terre et de mer se sont réunis dimanche sous la présidence de M. Delfau, huissier. Cours. — Le Conseil municipal a décidé

le fermage des deux églises (Cours et St-Michel)

Catus. — Un bouf échappé du champ zals. Mais, rentré chez lui, il s'alita et de foire a été arrêté par les gendarmes

Célariés et Courdès qui méritent des élo-

ges. Luzech. — La foire du 26 février a été très importante.

Prayssac. - Lundi ont en lieu les obsèques civiles du cytoyen Couzinet, conseiller municipal, au milieu d'un grand concours de population. Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe.

Saint-Géry. - M. Boaygue, entrepreneur à Cahors est tombé en travaillant de sur la toiture de la gare : il a eu deux côtés brisées.

- Les cambrioleurs ont fait leur apparition dans le pays; une surveillance s'im-

Arrondissement de Figeac

Puybrnu

Encore une Fracasse ie. - Fracasserie, Tartarinade, qu'on l'appelle comme on vondra, mais notre illustre fait toujours des siennes et son bluff déconcerte ceux-mêmes qui le connaissent pourtant très bien. « Il est inanalysable » nous disait dernièrement une personne très sensée, bien placée pour le connaî-

Depuis quelque temps déjà, et faute de circonstances favorables notre exubérant personnage n'avait pas eu l'occasion de tartariner; elle s'offrit à la dernière réunion du bureau de bienfaisance; sans rimes ni raisons, tout de go, il monta sur son dada, prétendait que comme Maire, il permettait qu'on l'attaquat (je t' crois !) mais non comme Président du bureau de bienfaisance « Si je connaissais quelqu'un qui m'attaque à ce sujet, dit-il, non seulement je le poursuivrais, mais encore je le gifferais, si je pèche dans ces fonctions c'est parce que je suis trop bon. C'est ainsi que, tout dernièrement j'ai payé de ma poche le cercueil de D.... (un indigent), oui. de ma poche, avec trois pièces de cent sous, comme cela N. de D. » Et joignant le geste à la parole, il plonge la main dans son gousset, à la recherche de trois autres pièces de cent sous, dont deux absentes, sont remplacées par deux pièces de dix centimes. Et il a ajouté: « Qui en eut fait autant à ma place ?»

Il serait en effet fort difficile à quel-qu'un d'imiter le beau geste de Monsieur le Maire, qui n'a rien donné du tout, qui, n'a pas payé le menuisier, et qui serait bien embarrassé si on le priait de montrer le moindre reçu ; le cercueil a été payé c'est vrai, mais il l'a été par la familleet un reçu existe en bonne et due forme, avec timbre de quittance, au nom d'un membre de la famille.

Quel était le but que poursuivait notre homme en donnant à la vérité une si belle entorse ? S'imaginait-il que son bluff si audacieux passerait inaperçu? Voulait-il se moquer agréablement de ses collègues du bureau de bienfaisance! Etait-ce un prétexte pour se donner encore gratuitement du galon ? Etait-ce un besoin irraisonné d'épater comme d'habitude la galerie? Peut-être! mais il faut soigner ça Monsieur, car le cas pourrait devenir grave.

Quelques personnes de not ne ont à cœur de formuler des allégations fausses et d'y mèler mon nom ; je viens ici leur donner démenti,

M. le maire, directeur omnipotent du bureau de bienfaisance, dans la séance du 10 février s'est vanté de m'avoir payé de sa poche la somme de 15 francs montant du cercueil Delprat.

Je déclare ici que c'est faux et je donné un démenti formel à ses paroles. J'ai recu cette somme (et je lui en

ai délivré le reçu), de la proprenièce du

Deux'autres personnes de mes homonymes père et fils, ont voulu me soutenir qu'ils tenaient de source certaine. que dans l'année 1905 ou 1906 j'avais reçu du bureau de bienfaisance, en viande, la somme de 125 francs.

Je donne un démenti aussi de cela et je demande à celui qui les a si bien renseignements qu'il se prononce, et je lui prouverai que c'est faux.

Dans l'année 1905, au grand maximum ce que j'ai recu n'a pas atteint 10 francs et l'année 1906 je n'ai rien demandé.

Quant à l'affaire de M. le Maire je suis à me demander comment pourrait il être obligé de délier sa bourse pour payer des dépenses qui reviendraient au bureau de bienfaisance ; la caisse des revenus du bureau serait-elle à sec? Où seraient-ils les revenus du temps passé ?

Si j'en crois une personne honorable, décédée ex-membre du bureau de bienfaisance, je me rappelle qu'elle m'a eu raconté, que tous les ans, en cas d'épidémie le bureau mettait dans les 150 à 200 francs de revenu de côté, et si au bout de 5 à 6 ans, il n'était survenu aucune épidémie, ces revenus formaient un nouveau capital.

Et maintenant, non content de l'excédent y aurait-il du déficit? Tous les habitants de la commune,

riches comme pauvres, seraient-ils donc inscrits comme indigents?

LABROUSSE Alexandre. menuisier ébéniste à Puybrun

Cajarc

Conseil de révision. - Lundi ent eu lieu à Cajarc les opérations du conseil de révision, par la présidence de M. Chapron, le nouvean préset du Lot.

A cette occasion, les maires républicains du canton ont tenu à faire un chaleureux accueil au représentant du gouvernement et ont organisé en son honneur un banquet.

Au dessert, M. Larnaudie, maire de Toirac, conseiller général, a porté un toast à la santé de M. Chapron, auquel il a souhaité une cordiale bienvenue, et a affirmé les sentiments républicains de tous les convives.

M. Chapron a remercié avec beaucoup d'à propos M. Larnaudie. Il s'est déclaré heureux de se trouver à cette réunion et a assuré les maires de tout son dévouement pour la cause républicaine.

asistance aux vieillards : cette loi est faite pour tous les malheureux; elle ne souffre pas d'exceptions. Il faut qu'elle soit appliquée également au profit de tous les vieillards infirmes et indigents.

Ces excellentes paroles ont été très applaudies.

M. Chapron a ensuite levé son verre à la santé des convives, puis après une promenade à travers la ville, où il a recude la part de la population un accueil des plus sympathiques, ll s'est rendu à la salle où avaient lieu les orérations du conseil de révision.

Figeac Grandes fêtes du 23 Juin 1907. — Nous pouvons affirmer d'ores et déjà que les fêtes données à l'occasion de l'inauguration du monument des combattants de 1870-1871 seront des plus belles fêtes que la ville de Figeac ait données, grâce au zèle des membres des diverses commissions du Concours musical et des

Ces fêtes auront un grand retentissement ; il y aura affluence d'étrangers.

Libre-Pensée. - La société de librepensée l'« Emancipation Figeacoise » à l'occasion d'une grande fête laïque qu'elle donnera incessamment, invite tous les adeptes de la pensée libre à y assister. Un grand banquet aura lieu ; la cotisation en est fixée à 3 francs.

Aynac

Auriez-vous cru, amis lecteurs, être au pays des cannibales ou pour mieux dire que vous eussiez à Aynac des Anthropophages.

Eh bien ! de même que vous avez parmi vous des mangeurs de bon Dieu, il parait d'après X. le correspondant défensard, que vous avez aussi des mangeurs de curé. Cela vous étonnera sans doute qu'il n'ait pas été le premier dévoré et vous avouerez qu'il est fort mal renseigné, ou que les incriminés doivent faire maigre chère s'ils ne mangent que du curé. Nous avons toujours à Aynac et depuis longtemps les mêmes, physiquement, et matériellement ils s'y

portent à merveille. Voyons ! que vous soyez un X. ou un ensoutané, au lieu de critiquer la longueur de mes phrases, ne feriez-vous pas mieux d'exprimer les votres en français? Au lieu de critiquer ma conception religieuse et me réclamer la franchise, ne vous siérait-il pas d'enlever le masque de votre anonymat et faire preuve de franchise?

Si mes phrases sont un peu longues, c'est que je me suis efforcé de les rendre explicites. C'est pourquoi elles n'ont pas l'heur de vous plaire. Vous n'aimez pas la clarté et preferez la confusion : tant pis!

Je vous déclare donc de nouveau que je ne cherche nulle ment à détruire la religion, et vous dirai que l'on n'a pas besoin d'être affilié à une société de libre pensée pour être un vrai libre penseur et que mes critiques s'adressent, non pas à la religion elle même, mais à la manière dont vous la pratiquez.

Je vous le répète : ma religion à moi est ma conscience : une religion est sincère et n'est pas comme la vôtre un accessoire à la cupidité.

Ne m'accusez donc pas ds rouerie ni de manquer de franchise car je m'expliquer avec clarté et agis à ciel ouvert. Je n'aime pas les sous-entendus.

Faites donc comme moi si vous en avez le courage et vous ne pourrez plus nous dire du haut de votre chaire les larmes dans les yeux que vous n'avez jamais écrit ni inspiré un article de journal pas plus que vous n'y donneriez la main et que vous n'avez jamais signé ni X. ni Zéro.

Léon CADIERGUES

Nécrologie. - Le Comité démocratique de notre commune à encore à déplorer la perte d'un de ses membres.

Le citoyen Rougiè maître d'hôtel à Aynac est décédé vendredi 22 février à l'âge de 60 ans. Ses obsèques eurent lieu dimanche au milieu d'une nombreuses assistance; le Comité lui a offert une couronne.

Nous adressons un éternel adieu à ce regretté camarade, à ce ferme républicain que fut le citoyen Rougié, et sa famille éplorée nos plus sincères condo-

E. G.

Albiac

La victoire cléricale. - A la suite de la démission de M. Fontanille, maire d'Albiac, des élections complémentaires pour trois nouveaux conseillers ont eu lieu dans notre commune.

Grâce aux manœuvres savamment exécutées et aux grandes propriétés que possède le châtelain d'Albiac, la réaction à pu remporter provisoirement un semblant de victoire.

Ce n'est, en effet, que par deux voix de majorité sur leurs concurrents républicains que deux des leurs ont été élus. Aussi! Grande manifestation pour l'élection du maire, qui devait avoir lieu

ce jour-là. Un groupe de criards composé en partie d'étrangers et d'enfants se préparait déjà à élever un mai en son honneur... Cruelle déception !!! Un ordre du Préfet arriva juste à temps pour mettre un terme à tout ce bavardage.... L'élection dn Maire se trouve renvoyée.

Que faire, on ne peut pas s'en tenir là. les arbres sont condamnés, on les coupera quand même. C'est en l'honneur des conseillers qu'on plantera les mais! Les bras faisant défaut et les arbres récalcitrants n'obéissant pas à leurs désirs, on met les bœufs de la partie : c'est ainsi que notre doux pasteur en tête, muni de son goupillon, chacun s'apprête à fèter le repos et la sanctification

du dimanche. Que nous aurait dit, en chaire dimanche prochain M. le Curé si des républicains s'étaient livrés, à ce qu'il aurait appelé une telle profanation, sûrement il n'aurait pas béni leurs actes et les et les aurait menacés des fuodres éternelles

Il est possible cependant qu'il leur avait donné la permission qu'il venait

Puis M. le préfet a parlé de la loi sur pour la circonstance de recevoir de

Quand donc finira-t-on de nous mystifier? Et le comprendrons nous enfin?

Assier

Nous recevons la lettre suivante: Monsieur le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour me permettre de manifester ma joie à mes concitoyens et amis d'Assier. Vous vous demandez, sans doute, ce qui provoque chez un homme qui passe pour sérieux des sentiments tellement joyeux qu'il ne puisse s'empêcher de les exprimer; le voici: Depuis quelque temps paraît une petite proclamation, tirée à l'autocopiste. Onze dimanches ont déjà eu le bonheur de voir distribuer, à leur aurore, cette feuille... de ciguë. Du folliculaire, je ne peux dire qu'il est quel-conque car c'est M. Louis Landes, notre bouillant pasteur.

M. Briand, qualifié par lui, homme de gouvernement tant qu'il est alle de concession en concession, ne fera pas à l'Eglise le même mal qu'un prêtre qui s'occupe un peu de son métier, et beaucoup d'autres choses, s'intéresse à tout, met le nez partout, puis raconte tout à son aise, à sa façon.

Et c'est cela surtout qui cause ma

Notre abbé est jeune et exubérant. La bicyclette, sport auquel il excelle, et qui lui donne l'occasion de montrer aux dévotes pieuses, des mollets de lutteur antique n'est pas un dérivatif suffisant depuis la séparation, surtout depuis les inventaires. Son cerveau travaille. échafaude des combinaisons, lance des idées... Je ne parlerai aujourd'hui que de la dernière : le syndicat-bétail, etc.

M. Landes, cédant à son besoin d'activité et voulant, malgré ses dénégations faire œuvre politique, a formé un syndicat bétail. Beaucoup s'étonnant, diront : « A chacun son métier! » Il en est pourtant ainsi et il paraît que M. Landes se connaît en bestiaux, qu'il est très documenté sur les races, les espèces. L'idée a marché et le 20 Janvier, sous

prétexte de ne pas faire de politique, M. Landes a proclamé ce principe essentiel que les conseillers municipaux ne devaient jouer aucun rôle dans la mutuelle, les passions étant trop surexcitées à

Malgré cette décision et, sans doute. pour être logique, M. Landes, à la réunion de la mairie, proposa comme président M. le Maire, chef et sauvegarde du parti réactionnaire, puis fit procla-mer un bureau tout entier composé de nos adversaires politiques.

N'y avait-il donc, en dehors des amis de M. Landes, personne qui put faire partie de la nouvelle société et même y remplir utilement une fonction?

Il est pourtant à Assier un homme qui s'est élevé au-dessus des plus gros propriétaires de la région, tant par ses connaissances agricoles considérables que par sa droiture d'esprit, son honnêteté et ses qualités de cœur, je veux parler de M. Hug Antoine. Toute personne sans arrière-pensée eut songé de se l'adjoindre car ses conseils pouvaient être précieux. Mais M. Hug est le chef du parti républicain d'Assier et l'accepter c'était faire de la politique alors qu'on pouvait sans en faire choisir comme président le chef du parti contraire.

Le syndicat de M. l'abbé Landes ne compte pas encore de nombreux adhérents. Beaucoup en sont et en resteront éloignés à cause de ce parti pris de faire de la politique tout en s'en défendant. alors qu'on ne devait songer qu'à la mutualité. Si on avait organisé le syndicat en restant strictement sur ce dernier terrain, au lieu de rêver d'une fédération communale qu'on cherchera à étendre sur tout le canton, les soi-disant demandus annoncées comme venant de Livernon, d'Issepts en sont la preuve, tout le monde aurait été d'accord et les divers partis, autant les uns que les autres, auraient fourni nombreux membres participants et membres honoraires. C'est l'avis de tous les gens sensés, de pas mal d'amis de M. Landes, même de ceux qu'il a mis à la tête de son syn-

Je dois protester contre une malveillance contenue dans le nº 10 de la publication périodique « Aux catholiques d'Assier ». Il y est insinué qu'il a été ou sera fait des démarches sinon pour empêcher le syndicat de toucher le secours auquel il peut avoir droit du moins pour le retarder. Aucun de mes amis et je suis informé, nes'est opposé, bien mieux n'a jamais eu l'intention de s'opposer à ce qu'un secours fut accordé au syndicat-bétail d'Assier s'il y a droit. Ils ont comme moi pour principe que si les faveurs doivent être pour les amis seuls, on doit la justice même aux ennemis. Comme ils sont logiques, ils ne feront

M. Landes croit qu'il peut causer un préjudice à la nouvelle société, être un obstacle au versement des subsides, il s'illusionne. Il n'eût occupé personne s'il était resté dans son rôle.

Depuis de bien longues années, la famille Landes occupe la cure d'Assier. Les grand-oncle et oncle, ce dernier encore là, ont laissé le souvenir de prètres dignes et calmes, à l'âme charitable, vrais disciples de leur maître, Dieu de paix et d'amour.

Par contre, M. Landes, petit-neveu et neveu est un abbe de combat qui fait de la politique et du pur cléricalisme. Que sont la justice et le droit, pourvu que l'Eglise soit la souveraine dominatrice. Je suis sûr que son plus grand regret est de ne pas être né aux temps heureux où les mécréants de mon espèce étaient brûlés vifs.

Dites, mes bons amis d'Assier, voyezvous, comme au temps de la Sainte Inquisition, faire amende honorable revêtu d'une casaque de laine grise et coiffé d'un bonnet de carton, le convaincu, acharné et loyal partisan du bloc que je suis ? Car c'est ainsi que j'ai été qualifié dimanche dernier. Soyez tranquille, ces

amabilités ne prennent pas. Pardon, Monsieur le Directeur, d'avoir été si long. J'ai la joie loquace, excusez-moi.

Figeac. - Le groupe de la Libre-Pensée de Figeac organise pour fin mars une grande conférence.

- M. Roland, 45 ans, galochier s'est pendu, à la suite de souffrances, intolérables qu'il ne pouvait supporter.

- Le 3 mars une fête de bienfaisance sera donnée à l'établissement des cours secondaires.

- La grippe sévit à Figeac.

Lacapelle-Marival. - Vendredi 22 courant ont été célébrées au milieu d'un grand concours de population les obsêques de Mme Pradelle épouse de M. Pradelle ancien conseiller d'arrondissement.

Albiac. - Le 3 mars les électeurs sont convoqués pour élire un conseiller munici-

St-Céré. - 10.000 fr. ont été accordés pour l'agrandissement de l'hospice. - Le 17 a eu lieu une fête scolaire très Bio. - Le Conseil municipal a refusé

de traiter avec le-curé pour la location du presbytère. Cajarc. - La foire a été importante. Lissac. - La nommée V... s'est noyée

accidentellement. Bagnac - M. Campagne vétérinaire à autopsié deux chiens qu'il a reconnu en-

Autoire. - On serait reconnaissant a l'administration compétante de déblayer

la route encombrée par l'éboulement. Sènaillac-Latronquière. - Le Conseil a ajourné toute délibération au sujet du

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nous apprenons avec un vif plaisir qu'un grand bal de charité doit avoir lieu le samedi 6 avril 1907.

Nous félicitons vivement la Commission d'initiative, nous souhaitons un grand succès à la Commission d'organisation et nous nous réjouissons au nom des pauvres de la réussite de ce bal.

L'hiver 1907 qui nous est arrivé chargé de plus de maux et de plus de calaminités que les hivers précédents a seme partout avec son froid excessif, la maladie chez les uns et la misère chez les autres : c'est à ces derniers que la commission a pensé à ces pauvres déshérités qui ont eu a supporter tant d'angois-

ses et de souffrances. Si les uns pensent à ceux-là en se réjouissant, les autres y trouveront un bopheur éphémère, mais aussi une foi excessive qui leur fera oublier les atrocités de tous les maux qu'ils ont eu a souffrir et la misère qui a duré trop longtemps.

Aussi nous faisons un pressant appel à la population gourdonnaise à cette population qui a toujours le souci de bien faire, et qui ne recule devant aucun sacrifice pour venir en aide aux malheureux.

Nous sommes persuadés que cet appel sera entendu et que les oboles ne feront pas défaut. La commission peut être sûre de trouver en elle, toute la confiance dont elle à besoin et que les pauvres ne seront pas abandonnés; guisentiment d'humanité soulager tous ceux que la misère a plongé dans une grande torpeur et qui se résignent à leur sort, voilà le tout.

Je dis donc à la commission de mettre tout son dévouement et tout son zèle pour arriver à un bon résultat et je suis sûr à l'avance qu'elle n'y faillira pas.

Une commission d'initiative s'est réunie Jeudi 28 février dans les salons du Cercle du café Divan, dans le but d'organiser un grand bal de charité qui serait donné au profit des pauvres sous la présidence de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire de Gourdon.

Elle a décidé que ce bal aurait lieu le samedi 6 avril 1907 et aussitôt elle a nommé une commission d'organisation qui est ainsi composée:

Président : M. Taillade, Pierre. Vice-Président ; M. Destrau, Antoine. Trésorier : M. J.-P. Boy.

Secrétaire : M. Bouygues, Paul. Commissaires: MM. Dauliac, Antonin, adjoint au maire; Doumergues, percepteur; Aufrère, négociant; Sempey, négociant; Louis Grangié, négociant; Gerbié, imprimeur; Marcel Salvat, limonadier; Ticou, négociant ; Bardy, fondé de pouvoir; Métadié, employé des ponts et chaussées; Malbec, receveur municipal.

Gourdon - Un bal de charité est or-

- 11 y a eu du 1ºr au 15 février 4 naissances, 2 mariages et 5 décés.

-- Le marché du 23 a été très important. - Le nommé Boissonnet inculpé de vagabondage a été arrêté et écroué.

- Lundi ont eu lieu les opérations du conseil de révision. M. le Préfet du Lot présidait.

St Germain. - La foire a été passable-Gramat. - M. Audubert propriétaire a

été assailli par des malfaiteurs. - Lee anciens soldats de la classe 1886 organisent pour le 4 mars un banquet fraternel.

Souillac. - Dimanche a eu lieu le banquet des sociétaires des prévoyants de l'Avenir, M. Maury a été élu président en remplacement de M. le docteur Rebière démissionnaire.

Pendant le mois de février il y a eu 5 naissances et 10 décés.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne PUMBEL

Osèques

La ville de Fumel a fait à M. Escande. son maire, des obsèques dignes d'elle. Elles ont eu lieu jeudi matin avec le concours d'une affluence considérable de

ACCOUCHEMENT



Labeuvrière, par Lapugnoy (P. de C.) 19 Août 1904.-"J'eus un accouchement fort difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos; au moindre froid, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'à nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'évanouirent bientôt cependant car, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante". Mme Ponchant.

Et si, souffrant comme Madame Ponchant, vous voulez vous bien porter et avois de beaux enfants, vous connaissez le remède,

I'EMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec la marque: " le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies: 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0.50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

notabilités politiques, administratives, industrielles et commerciales, non seumement de la cité, mais des arrondissements voisins.

Le cercueil, sur lequel on avait dépo-sé l'écharpe du défunt, était entouré de fieurs et de magnifiques couronnes offertes par la famille, les amis, la municipa-

Le deuil était conduit par les familles Monnaillon, Laval, Massat. Venait ensuite un long et imposant cortége où nous remarquons MM. les adjoints et conseillers municipax; Garipuy, souspréfet de l'arrondissement représentant le Préfet empêché; Auzelly, juge de paix à Fumel ; Caumont, conseiller général de Tournon; Prévost, avoué à Villeneuve; Dumas, juge de paix à Puyl'Evêque ; Docteur Cassagne, conseiller général du Lot ; Debans, maire de Con-

dezaygues. Toutes les écoles, les fonctionnaires, des délégations des diverses sociétés étaient présents.

Les honneurs étaient rendus par les pompiers, en grande tenue, qui marchaient aux côtés du char funèbre. Après l'office religieux, le cortège s'est rendu au cimetière où le cercueil a été placé dans le caveau de famille. Durant

le trajet la musique municipale n'a cessé

de jouer des marches funèbres. Deux discours ont été prononcés. M. le commandant Dupuy, premier adjoint, a le premier, tant comme ami personnel du défunt qu'au nom de la municipalité, rendu un éloquent hommage à la mémoire du disparu. Il a retracé sa carrière pleine de mérite, se plaisant à rappeler sa bienveillance, son urbanité, son dévouement pour les pauvres et les souffreteux. Il dit combien M. Escande était juste et bon, il termine en donnant à la famille l'assurance que toutes les sympathies dont le défunt

jouissait, seraient reportées sur elles. M. le sous-préfet présente ensuite les excuses et les regrets de M. le préfet qui, retenu par la révision, n'a pu se rendre à Fumel. Il parle des rapports cordiaux qui ont existé entre l'administration et le maire de Fumel; vante sa bienveillance, sa connaissance approfondie des affaires; dépeint le caractère tout de bonté et de justice du défunt.

M. le sous-préfet en terminant adresse à la famille l'hommage attristé de ses respectueuses condoléances.

L'assistance s'est ensuite retirée après

avoir serré la main à la famille. L'Avenir du Prolétariat

Les membres du comité de Fumel sont informés qu'une réunion générale aura lieu dimanche prochain, 3 mars, à 2 heures précises de l'après-midi, dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. - Communications diverses. - Orphelinat, secours. - Organisation du banquet et de

Bibliographie

la conférence avec matinée musicale.

Présence indispensable.

52, rue St-Georges, Paris, IXº PUBLICATIONS DE FAMILLE LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines Un an : France : 6 fr. - Union postale :

Paraissant le 1er de chaque mois 12 pages de texte par numéro. Courrier des modes enfantines illustrées. -Planches coloriées. - Modèles de Robes. - Manteaux, Chapeaux pour fillettes et

garçons. - Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. - Conseils pratiques. - Renseignements utiles. -Hygiène. - Concours de devinettes. Romans, nouvelles, causeries, etc.

Abonnements à partir du 1er de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste. Envoi Gratuit d'un numéro spécimen

sur demande affranchie 52, rue St-Georges, Paris, IXº

PUBLICATIONS DE FAMILLE JOURNAL DES DEMOISELLES Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis

Revue de la jeune fille et de la femme

Médaille d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au bien Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois Edition violette, purement littéraire. Un an : Paris, 8 fr., Départements, 9 fr.,

Union postale, 11 fr. 24 pages de texte par numéro

Éducation. - Morale. - Littérature. Romans. - Nouvelles. - Poésies. -Conseils. — Chroniques. — Causeries. — Actualités. - Chronique musicale. -Arts. - Connaissances pratiques. - Con-

Editions littéraires avec nombreux suppléments de mode et travaux, et le même texte que la précédente:

Edition verte : Un an : Paris, 16 fr.; Départements, 19 fr.; Union postale, 22 fr. Edition chamois: Un an : Paris, 12 fr.; Départements, 14 fr.; Union postale,

Comprenant: Albums de travaux et ouvrages. - Modes. - Courrier de la Mode. - Gravures coloriées. - Feuilles de Patrons. - Broderie et lingerie. - Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. - Travaux imprimés sur étoffe. -Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. - Fusains. - Menus, etc. - Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1er de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie. A SECURIO DE LA PROPERTA DE LA PORTA DEL PORTA DEL PORTA DE LA PORTA DEL PORTA DE LA PORTA DE LA PORTA DEL PORTA DE LA PORTA DEL PORTA DE LA PORTA DE LA PORTA DEL POR

Bulletin Financier

Paris, le le mars.

La brillante tenue montrée hier par le marché de New-York, a sur notre bourse une influence des plus favorables. Le Rio-Tinto est naturellement le premier à bénéficier de ces bonnes dispositions, il clôtureaujourd'hui à 26,80 en avance de 62 fr. sur hier, ce qui fait 135 fr. de hausse en deux jours.

La Rente française, fait preuve de fermetê à 96,10. Les fonds russes réactionnent : le 5 0/0 nouveau à 88,25; le 3 0/0 1891 à 62; le 1896 à 60,95 et le Consolidé à 77.

L'Extérieure s'inscrit à 95,85, l'Italien

à 103,47 et le Serbe à 84,07. Parmi les établissements de crédit : la Banque de Paris est à 1555, le comptoir d'Escompte à 696; le Crédit Foncier à 675 et la Société Genérale à 671.

Peu d'affaires sur les chemins francais: le Lyon est à 1350; les autres ne sont pas cotés à terme. L'action des Taxautos est très ferme à 127,50 avec une marge très intéressante de hausse puisque les dividendes prévus

pour l'action sont dès à présent d'une quinzaine de francs. L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est à 465 fr. Saint-Raphaël Quinquina est en bonne

tendance à 118 fr., et le Central Electri-

que du Nord à 121 fr.

A vendre à un prix avantageux une grande maison d'un très bon rapport située Place Saint-James et rue de la Charité. Pour renseignements s'adresser sur les lieux à M. GALTIE.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureaudu Journal.

Atelier de Tapisserie

TAPISSIER EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS Vente et pose de papiers peints. -

miers élastiques et de sièges en tous genres. - Confection de rideaux. Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

Fabrication et réparation de som-

TRAVAIL SOIGNE

PRIX MODERES

Le Gui dans l'alimentation des vaches

M. Deschambre, professeur à l'école nationale d'agriculture de Grignon, a presenté dernièrement à la Sociéte centrale de médecine vétérinaire un intéressant travail de MM. Ginéis et Ray, répétiteurs à la même école, relatif à des expériences sur la valeur alimentaire du gui pour la vache à

Le gui est, comme on le sait un parasite qui se développe sur le tronc et les branches de certains arbres comme le peuplier, le poirier, le chêne. l'orme, le tilleul, le condrier et autres qui ne contiennent pas un suc laiteux ou caustique.

. Les baies du gui sont recherchées par les grives et les merles, qui en paraissent friands. La plante elle-même, tige, branche, feuilles et fruits paraissent appétés par les vaches, les moutons et les chèvres.

MM. Ginéis et Ray ont entrepris des essais afin dédeterminer la valeur alimentaire du gui.

Il résulte de leurs expériences que: 1º Le gui paraît exercer une influence favorable sur la richesse butyrique du lait;

2º On peut en faire consommer au moins 6 kilos par jour sans provoquer du dégoût, ni d'accidents. Quelques vaches plus rustiques - des parthenaises, par exemple - en prendraient peut-être des rations plus considérables;

3º L'examen clinique de la vache en expérience n'a décelé aucune modification malheureuse - pouls, nombre de respirations, rythme des mouvements de brassage de la panse, régularité de la rumination, aspect et consistance des excréments.

Ces expériences méritent d'être poursuivies par les agriculteurs, Le gui est malheureusement très commun, surtout dans les régions de Normandie, de Bretagne, de Picardie et autres où les plantations fruitières son assez développées.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés

Collections : 3 fr. 50 le volume broché Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS: MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénarde Fleuriot, Champol. MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES 1 9º édition, considérablement augmentée MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

DE DAMES Impressions sur étoffes. - Marques de linge. - Manière de relever et agrandir les patrons. - Tapisserie. - Tricot. -Crochet. - Filet. - Dentelles. - Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photominiature, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES Prix du volume: Broché: Paris, 3 fr. - Départements et Etranger : 3 fr. 75. Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE LA POUPÉE MODÈLE

Revue des petites filles, illustré de 200 gravures dans le texte.

Paraissant le 15 de chaque mois Un an, Paris, 7 fr.; Seine, 8 fr.; départements, 9 fr.; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro Religion. - Morale. - Education. -Instruction. - Récréation. - Petits travaux et ouvrages. - Patrons pour poupées. - Etoffes inprimées.

Cartonnages coloriés. - Figurines à découper. - Décors de théâtre. - Surprises. - Concours. - Musique. Abonnements à partir du 15 de chaque mois

Chemin de fer d'Orléans

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques ET PRINTEMPS 1907

VOYAGES EN ESPAGNE Billets aller et retour à prix réduits.

En vue de faciliter les voyages que de nombreux touristes font chaque année en Espagne, à l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les compagnies espagnoles intéressées, fera délivrer des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets seront délivrés du 16 mars au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ, mêmesi le voyage a été commencé après le 15 mai.

Les prix sont les suivants:

1º POUR MADRID, prix 150 fr. en première classe, 105 fr. en 2º classe. avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

ront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2º POUR SÉVILLE, prix, 190 fr. en 1re classe, 135 fr. en 2e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Saint-Sébastien, Burgos, Valladolid, l'Escarial, Madrid, Aranjuez, Castillejo Baëza et Cordone.

Excursions en Andalousie. - Les porteurs de ces billets trouveront à Cordone et à Séville des billets d'excursions valables 30 jours, pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville on Cordone. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, sont émis du ler avril au 10 mai, aux prix très réduits de 63 pesetas en lre classe et de 47 pesetas en 2e classe (la peseta vaut environ 0 fr. 93 c.)

Les voyageurs munis de billets de 1re classe pour Madrid ou Séville auront la faculté de prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectué dans ce train.

Billets d'aller et retour individuels et de famille

pour les stations thermales et hivernales

des Pyrénées Occidentales et Orientales et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies de Béarn, etc... Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyulssur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1º - des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1rc classe et de 20 0/0 en 2c et 3º classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi :

2º - des billets aller et retour de famille en 1re, 2e, 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre des personues et sous condition l'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris). Durée de validité: 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

Excursions

En Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. - 2e classe 63 fr. - Durée 30 jours, avec faculté de prolongation.

Paris - Orléans - Blois - Am-

tour à Tours - Loches et retour à Tours - Langeais - Saumur - Angers - Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic — Guérande et retorr à Paris, viá Blois on Vendôme, on viâ Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest. 2º itinéraire : 1re classe 54 fr. - 2e

classe 41 fr. - Durée 15 jours. Paris - Orléans - Blois - Amboise - Tours -- Chenonceaux et retour à Tours --- Loches et retoar à Tours - Langeais et retour à Paris, via Blois

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie séance tenante et à toutes les autres gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite an moins trois jours à l'avance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

pour cause d'utilité publique

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la commune de Cahors, le six Décembre 1906, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin vicinal de petite communication Nº 13

SAVOIR: M. Mouly, Jean, propriétaire à Tou-

lousque:			
1 a 88 de	e friche	(section	A 625)
2 a 70		(-	679)
8 a 46		(-	680 P)
0 a 90 de	e terre	(-	680 P)
9 a 23		(691 P)
9 a 22	-	(-	690 P)
7 a 68 de	e friche	(690 P)
moyennant	la som	me de sept	cent cin-
quante fran			

Cahors, le 1er Mars 1907.

Le Maire, Docteur DARQUIER.

GEMEN & BOURG LUXEMBOURG

Les porteurs de ces billets trouve- | boise - Tours - Chenonceaux et re- | Grande Pharmacie

IX-ROUGE

EN FACE LE THÉATRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNEE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPECIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix Rournisseurs: POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR: Paul GARNAL

Pharmacien de 1re classe. Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. - Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. -Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures) Travail pariant

et entièrement garanti Le propriétaire gérant : A. Courslant

700

MNIBUS

. 2º, 3º el.

5 45 m

MARCHAND-TAILLEUR

75, Boulevard Gambetta, CAHORS

COSTUMES SUR MESURE

Travail soigné

Grand oheix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS

Spácialité de pantalons et gilets fantaisles Alpagas. - Coutils

FONDÉ EN 1879

14, Rue Drouot, 14

TPAFIE

at ou dépouille par jour, 10,000 journaux ou revues
du monde entier;

public l'Argus des Revues, mensuel édite l'Argus de l' OFFICIEL"

contenant tous les votes des hommes politiques e L'Argus de la Presse recherche dans tous les périe diques les articles passés, présents, future.

Adresse télégraphique : ACHAMBURE PARIS

Adresse télégraphique : 102-62

Arire au Directeur, 14, rue Drouet, PARIS (II)

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5h. 69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilchen n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

UNE DAME

CAHORS. - dép.....

Mercuès.....

Parnac....

Luzech.....

Castelfranc....

Prayssac (Arrêt)

Puy-l'Evêque

Duravel.....

Soturac-Touzac

Douelle (Arrêt)

offre de faire connaître GRATUITEMENT

7 28 | 12 53 | 7 50 | 1 7 50 |

8 21

8 46

9 11

9 25

9 37

11

18

39 47

54 2

1 24

1 36

7 27

46

le moyen INFAILLIBLE de GUÉRIR les Haux d'Estomac, Aigreur, Constipation, Migraine, Ulcère,

Castrite, Gastralgie, Vomissements, Vertige, Gonflement. Ecrire à Mme PAULY, 55, rue Ste-Colombe, BORDEAUX.

De Cahors à Libos

6 19

6 23

6 36

6 49

6 52

30

(SERVICE D'HIVER 1906-1907)

De Paris à	Toulouse	par Caho	rs	De	Toulous	e à l	Paris	par C	ahors
17	5 (1) 121	23 (3) 35	1125	Applied and other fibries	42 (4) 16 (2)			4 122	1136
DIRECT	EXPRESS RAPIDE	EXPRESS DIRECT	OMNIBUS	novipalital basis in	EXPRESS EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT EXP	RESS RAPIDE	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN
PARIS (Orsay) dép. PARIS (Aost.) dép. LIMOGES { arrivée départ. 3 19 g 6 23 6 6 45 6 45 6 45 6 45 6 45 6 45 6 45 6	10 17 7 % s. 10 26 7 9 4 26 m. 12 54 m 4 35 1	1	1°, 2°, 3° classes	PARIS (O.) arr. 1 1 et 2) 2º classe, pour 2 2 et 4) 2º classe, pour 3 (*) Le train 1132 n'a lie Penis-près-Martel	1	3 18s. 4 32 5 20 6 9 6 19 6 33 6 42 7 6 7 19 7 33 7 47 7 56 8 6 8 21 8 30 8 39 8 53 9 1 9 7 9 36 10 7 ————————————————————————————————————	1°, 2°, 3° cl. 1°, 2° 5 458 8 5 7 55 9 6 8 36 10 9 9 17 9 26 9 38 9 468. 10 4 5 57 m 10 4 9 6 11	3° el. 11 37 s. 12 28 m 6	10 10 10 10 10 10 10 10
PARIS (Orsay) départ. 8h 47	s. > 10 ⁿ 56 , 10 ^h	17m Le Buisson. dép.	1 9 16	25 . 1 11h 1 1 3 30	1 7h 20		FYDDRAG		

Character property of the contract of the cont	PER	atom consumer cons	HONE BORNER	S.C. CEVESOVE	THE PERSON NAMED IN	CONTRACTOR DE LA CONTRA	The state of the s	Montes			1	(,) T	e train	1132	n'a lieu	que	les jo
Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac			Le Buisson à St-Denis-près-Martel.														
PARIS (Orsay) départ.			10h		10h	2100 (1999)	Le Buissondép.		*		35				30		30
St-Denis-les-Martel Vayrac		The second second		52.108	7	37.5	Sarlat	61	57 <u>.</u>	7	33	12	1	4	40	8	435
Bétaille (arrêt).	5 58	*	2	5	7	49	Cazoulès	1000	38 ta	Size and	10	12	41	5	245	030	25
Puybrun	6 6 6	11 13	2 2	13 23	8	57	Souillac	1000	1	4	30 =	12	54	6	2	9	33
Port-de-Gagnac	6 25	*	2	30	8	14	Le Pigeon	500		1000	3 matim		8in				
	6 35 6 55	>	2 2	38 58	8	22 42	CAN DESCRIPTION OF THE PARTY.	200	15	11		1	Idless.	1	17		*
Siran (arrêt)	7 11	»	3	14	8	58	BaladouArrêt	785.	19	130	*	1	12	163	21		*
La Roquebrou		>	4	30	9	13 52	Martel	AESO,	26	11	33	1	20	6	29		*
Aurillac à St-Den		s-Mar	tel e	t Pa	aris	A STA	St-Denis-pM. ar.			111	50	1	30	6	40		*
AURILLAC départ	4h 325		19	h 27 =	13h	9.5	St-Deni	S-I	rès.	-Ma	irtel	au	Bu	iiss	on		
La Roquebrou (arrêt)	5 148	*	10	7 m 20	3	52°	St-Denis-pM.d.		>	6h	54.9		>	12h	15 등	7h	45 :
Lamativie	5 44	×	10	37	4	22	Martel		>	7	8		*	12	29		59
Laval-de-Cère	6 2 6 10))	10	55	4	40	BaladouArrêt		>	7	14		*	12	35	8	5
Bretenoux-Biars	6 19	7 4	111	15	4	58	Le Pigeon		>	7	19		*	12		8	10
Puybrun (arrêt).	6 28 6 34	8	atin. 11	30	5	7 13	Souillac	6h	5:	17	29	8h		200	10		46
Vayrac	6 39	8 31	8 11	36	5	20	Cazoulès		13 matrin	-	FFIR	8	15	100	CE 167	0.5	
St-Denis-leg-Martel PARIS (Orsay) arrivée.	6 46	8 42	111	43 16s.	5	27 24 ^m	Direct Facilities		1	(F) (S) (S)				-	21		57
Nota Les jours de foires à	Aurillac	un train	MANAGE MARCH		The second second	The State of the last	Sarlat		53	1000	40	9	17	2	23	9	40
soir et arrive à St-Denis à 7 h. 1	8 soir.	THE ROW BUILDING	*******	Marconn	DATE:		Le Buisson. arr.	Year and	>	6	38	10	9	3	21		*
De Sarlat à Gourdon					De De De	е	Gou	rdo	n à	Sa	rlat		1773				

Bétaille (arrêt). 6 34	Le Buissonarr. > 6 38 10 9 3 21 >
De Sarlat à Gourdon SARLAT	De Gourdon à Sarlat GOURDON

TOULOUSE dép. $\begin{vmatrix} 4^h & 57 \stackrel{!}{=} \\ 9 & 50 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 6^h & 49 \stackrel{!}{=} \\ 10 & 17 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 4^h & 1 \stackrel{!}{=} \\ 4 & 1 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 4^h & 1 \stackrel{!}{=} \\ 8 & 49 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix}$ CAPDENAC dép. $\begin{vmatrix} 4^h & 57 \stackrel{!}{=} \\ 9 & 50 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 6^h & 49 \stackrel{!}{=} \\ 10 & 17 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 4^h & 1 \stackrel{!}{=} \\ 4 & 1 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix} \begin{vmatrix} 4^h & 1 \stackrel{!}{=} \\ 8 & 49 \stackrel{!}{=} \end{vmatrix}$ 6 32 7 45 FIGEAC 11 1 10 44 | 4 21 | 9 28 8 » 4 55% Le Pournel..... 11 45 8 22 9 25 5 31 10 58 4 30 5 41 11 8 5 48 11 12 5 57 11 21 4 45 9 56 5 15 PARIS (Orsay)ar. | > | 10 16 | 4 24m | 8 44m | > 1 Ge train ne s'arrête à Rocamadour que du 1 mai au 31 octobre. Paris à Brive, Capdenac et Toulouse PARIS (Orsay) dép. 10^h 17^m BRIVE..... dép. 6 425 4 41

6 425 Turenne 8 26 1 18 Quatre-Routes. 15 8 37 9 1 28 St-Denis-près-(arr. 7 23 8 45 1 36 5 16 Martel (dép. 7 27 8 51 5 22 1 42 Montvalent..... 7 39 56 Rocamadour 9 24 5(1)46 15 Gramat..... 9 37 5 57 Assier 9 58 6 16 Le Pournel..... 8 37 10 8 5 13 ± 5 26 ° FIGEAC 8 55 10 29 6 41 10 40 11 5 6 52 7 11 CAPDENAC. arr. dép. 9 6 3 32 9 14 11 TOULOUSE... arr. 12 23 d 3 50s. | 10 58 1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1et mai au 31

7 58 8 6 8 14 2 2 2 11 8 14 8 27 8 33 Fumel.... 10 2 10 9 De Libos à Cahors PARIS (Orsay)..... 56± 17° 24 34 41 LIBOS.... dép..... 9. 15 Fumel Soturac-Touzac 12 Duravel 19 32 Puy-l'Evêque Prayssac (Arrêt) 39 46 26 9 33 55 9 10 10 10 10 Castelfrane 39 51 Luzech..... 50 10 Parnac..... 58 18 Douelle (Arrêt) 9 Mercuès..... 9 8 19 CAHORS. - Ar.... 40s. 10 31s. De Cahors à Capdenac

CAHORS. - dép.... 47 56 5 5 13 27±36 Cabessut, halte 20章 31 Arcambal 47 Vers..... 7 40 56 Saint-Géry 2 4 2 17 49 21 32 Conduché..... Saint-Cirq, halte 2 24 39 St-Martin-Labouval .. 26 2 33 7 46 7 52 Calvignac, halte 8 34 Cajarc 48 2 55 8 3 Montbrun, halte 8 12 6 Toirac 9 16 20 Lamadeleine..... 9 22 29 31 CAPDENAC. - Ar... 34 42 PARIS (Orsay)..... 10 16

De Capdenac à Cahors PARIS (Orsay)..... | 8 47s. | - | 10 56s.

CADDENIAC DA	pay .	*	7.7	SECOND TO		000.	
CAPDENAC. — Dép	7	583	111	> "	5	39.5	
Lamadeleine	7	40 8	111	118	5	518	
Toirac	7	50	11	21	6	3	
Montbrun, halte	7	58	111	29	6	12	
Cajarc	8	8	11	38	6	24	
Calvignac, halte	8	18	ii	48	6	35	
St-Martin-Labouval	8	The state of the s	EDVICE DESCRIPTION	DAMES OF STREET	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF	STATE OF STREET	
	AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN	25	11	54	6	44	
Saint-Cirq, halte	8	32	12	1.5	6	53	
Conduché	8	38	12	7.5	@ 7	1	
Saint-Gery	8	50	12	18	7	20	
Vers	8	55	12	23	1 17	26	
Arcambal	9	3	PRINCIPLE DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRAC	Married Street, South or over	-	Control of the Contro	
Al Cambal	DOCUMENTS OF THE PARTY OF THE P	Alle Control	15	31	7	35	
Cabessut, halte	9	12	1 12	40	7	46	
CAHORS Ar	9	20 m	12	48	7	54	
			-	A CO		0.5	
以此种种种种的	CA PROGES 2000		507/101/3/04/2014/800	SUBSECTION AND PROPERTY OF	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	STATE OF THE PERSON NAMED IN	